

AVIS DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL D'ORLY
SE RÉUNIRA À LA MAIRIE EN SÉANCE PUBLIQUE
JEUDI 7 MAI 2026 À 19H

ORDRE DU JOUR

- | | |
|---|--|
| <p>1 - Désignation d'un secrétaire de séance.</p> <p>2 - Approbation du Procès-Verbal du 28 mars 2026.</p> <p>3 - Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 28 mars 2026, en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.</p> <p>4 - Communications de la Municipalité.</p> <p style="text-align: center;">DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES</p> <p>5-1 - Fonds de Solidarité des communes de la Région d'Ile-de-France (FSRIF) – rapport d'utilisation sur l'exercice 2025.</p> <p>5-2 - Mise à jour du règlement de gestion de la régie de recettes centralisée Ville pour les prestations municipales.</p> <p>5-3 - Approbation de la convention FIM N°2382 portant sur l'obtention d'une subvention de la Métropole du Grand Paris au titre du Fonds d'investissement métropolitain, dans le cadre du dispositif « Développement économique et aménagement social et culturel », pour la création d'une micro-folie au sein de la médiathèque des Navigateurs.</p> <p>5-4 - Approbation de la convention FIM N°2309 portant sur l'obtention d'une subvention de la Métropole du Grand Paris au titre du Fonds d'investissement métropolitain, dans le cadre du dispositif « Protection de l'environnement », pour le projet de dimension énergétique de la rénovation des écoles du Centre, Joliot-Curie B et de la maternelle Romain Rolland.</p> <p>5-5 - Approbation de la convention FIM N°2357 portant sur l'obtention d'une subvention de la Métropole du Grand Paris au titre du Fonds d'investissement métropolitain, dans le cadre du dispositif « Protection de l'environnement », pour l'acquisition de véhicules propres.</p> <p>5-6 - Garantie d'emprunt au profit de la société CDC Habitat.</p> <p>5-7 - Garantie d'emprunt au profit de la société RATP Habitat.</p> <p>5-8 - Budget annexe Centre-Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) – Décision modificative n°1 de 2026.</p> | <p>5-9 - Etablissement de la liste des contribuables en vue de la constitution de la commission communale des impôts directs.</p> <p>5-10 - Exercice du droit à la formation des élus pour 2026.</p> <p>5-11 - Désignation des membres du Conseil municipal qui siégeront à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Territoriales (CLECT) de l'Etablissement Public Territorial Orly Seine-Bièvre (EPT 12).</p> <p>5-12 - Désignation des membres du Conseil municipal de la commune d'Orly qui siégeront à la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) de la Métropole du Grand Paris.</p> <p>5-13 - Renouvellement de la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) de la ville d'Orly.</p> <p>5-14 - Désignation du référent déontologue pour le mandat 2026-2032.</p> <p style="text-align: center;">PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT</p> <p>6.1 - Régularisations foncières avec la société AMORINO :
- Echange foncier – Avenue de l'Aérodrome,
- Régularisation acquisition – Chemin des Chaudronniers.</p> <p style="text-align: center;">PÔLE FAMILLE, SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ</p> <p>7-1 - Adoption du règlement du vide-greniers interquartiers organisé par la ville d'Orly.</p> <p>7-2 - Attribution d'une subvention exceptionnelle au Secours populaire français Comité d'Orly.</p> <p style="text-align: center;">PÔLE SANTÉ, SOCIAL ET SERVICES A LA POPULATION</p> <p>8-1 - Evolution des Conseils de quartiers et adoption de la nouvelle charte de fonctionnement et d'action des conseils de quartier.</p> <p style="text-align: center;">PÔLE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT</p> <p>9-1 - Mise en place d'un concours photo à destination des Orlysiens sur le thème « Nature et biodiversité à Orly » organisé au printemps de chaque année.</p> <p style="text-align: center;">QUESTIONS DIVERS</p> |
|---|--|

Imène SOUID
Maire d'Orly



A ORLY, JEUDI 23 AVRIL 2026
IMÈNE SOUID

MAIRE D'ORLY, CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE DU VAL-DE-MARNE